



Municipalité régionale de comté des Sources

309, rue Chassé, Asbestos (Québec) J1T 2B4

(819) 879-6661

(819) 879-5188

mrcdessources@mrcdessources.com

261 P  NP  DM17

Projet de restauration du lac des Trois  
Lacs dans les MRC d'Arthabaska et des  
Sources

6211-01-003

Asbestos, le 3 juillet 2009

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet de restauration du lac Trois-Lacs**

Madame, Monsieur,

La Municipalité régionale de comté (MRC) des Sources, membre de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation du lac Trois-Lacs (RIRPTL), est composée de la Ville d'Asbestos, de la Ville de Danville, de la Municipalité de Saint-Adrien, du Canton de Saint-Camille, de la Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor, de la municipalité de la Paroisse de Saint-Joseph-de-Ham-Sud et de la Municipalité de Wotton. Elle compte une population de 14 569 personnes.

Dans le cadre de la deuxième partie de l'audience publique portant sur le projet de restauration du lac des Trois-Lacs, la MRC des Sources désire présenter le présent mémoire au Bureau d'audiences publiques en environnement, document joint à la présente.

En vous remerciant de votre bonne attention, veuillez accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Yvan Provencher

p.j. Mémoire de la MRC des Sources

## Projet de restauration du lac Trois-Lacs

### Mémoire de la MRC des Sources

---

#### Contexte

Depuis 2006, les municipalités régionales de comté se sont vues confier des compétences exclusives en matière de cours d'eau et de lacs. En vertu de l'article 110 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. 47.1), « toute municipalité régionale de comté peut, dans un lac, réaliser des travaux de régularisation du niveau de l'eau ou d'aménagement du lit ».

Du côté de la MRC des Sources, la préoccupation à l'égard de la qualité de l'eau est présente depuis plusieurs années et a commencé bien avant cette délégation de compétence.

C'est ainsi que le Schéma d'aménagement révisé de la MRC, soit le principal document de planification d'aménagement et de développement du territoire entré en vigueur le 14 avril 1999, propose globalement un cadre visant à protéger l'environnement et à assurer un milieu de vie de qualité aux citoyens. De plus, depuis l'an 2000, une campagne d'échantillonnage de l'eau est effectuée par la MRC dans le bassin versant de la rivière Nicolet. Ce travail vise à s'assurer d'un suivi constant de la qualité de l'eau afin de planifier l'aménagement du territoire en fonction de cette ressource, dans une perspective de respect des principes du développement durable.

Plus récemment, en avril 2006, la MRC a procédé à un changement de nom, passant du nom « MRC d'Asbestos » à « MRC des Sources ». Le choix de ce toponyme était étroitement lié à la préoccupation régionale envers les ressources en eau. D'ailleurs, dans la résolution numéro 2005-5419 adoptée par le Conseil de la MRC des Sources le 20 décembre 2005, les raisons de ce choix étaient identifiées ainsi :

« *CONSIDÉRANT* que ce nom :

- *représente les sept municipalités de la MRC qui sont à l'origine de l'alimentation de la rivière Nicolet ; tout le réseau de ruisseaux et de petites rivières des sept municipalités alimentent une même rivière importante qui est la rivière Nicolet,*
- *invite à une mobilisation pour la protection d'un cours d'eau,*
- *invite à la créativité, à la transparence, à être la source de nouvelles initiatives, de nouvelles façons de faire,*
- *renvoie à un élément essentiel de la vie : l'eau ».*

La MRC des Sources travaille donc depuis une dizaine d'années à améliorer la qualité de l'eau du territoire et en a fait une préoccupation constante. C'est pourquoi elle désire aujourd'hui démontrer son intérêt envers le projet de restauration du lac Trois-Lacs qui consiste à retirer des herbiers à l'aide d'une technique de pompage de sédiments. Cette intervention permettra d'éviter que le lac Trois Lacs continue de se dégrader. Le freinage de cette dégradation permettra également la poursuite des usages récréatifs tels que la baignade, la pêche et la navigation.

La MRC des Sources estime que ce projet rejoint les principes directeurs suivants du Schéma d'aménagement :

- « Assurer un second souffle au développement de la région »<sup>1</sup>;
- « Assurer une saine gestion environnementale du territoire »<sup>2</sup>.

### **Intérêt de la MRC envers le site et le projet**

Le lac Trois-Lacs représente l'un des points d'intérêt majeurs du territoire de la MRC des Sources. Historiquement, il a été au centre de la naissance et du développement de la Municipalité des Trois-Lacs, municipalité par la suite fusionnée à la Ville d'Asbestos en 2002. La vie de ce secteur est donc étroitement liée au plan d'eau. Un changement dans la qualité de l'eau ou une modification dans la configuration du lac aura donc une influence sur la qualité de vie des résidents de la communauté.

Le lac conditionne le secteur Trois-Lacs par différents aspects, la qualité des paysages en étant un des principaux. En effet, les résidents apprécient voir de chez eux ce plan d'eau entouré de collines verdoyantes. D'une part, le lac Trois-Lacs est le plus grand lac de la MRC des Sources. On y pratique de façon plus soutenue des activités nautiques, notamment la navigation de plaisance. La superficie du lac et son accès aisé en font le principal site de la MRC pour ce type d'activités. D'autre part, la présence d'une plage publique fait du lac Trois-Lacs un site recherché pour la baignade. Il ne faut pas non plus passer sous le silence la pêche, qui s'y pratique autant en été qu'en hiver.

Au fil du temps, différentes activités se sont développées sur les rives ; notons, entre autres, au niveau récréotouristique, le Camp musical d'Asbestos, les campings l'Oiseau bleu et la Villa du campeur, le centre Oxy-aventure et le Club de chasse et pêche Larochelle. Toutefois, la principale activité qui doit son essor au lac est la villégiature et l'activité résidentielle que l'on trouve dans le quartier adjacent. « *Le secteur des Trois-Lacs est le principal secteur de villégiature de la municipalité régionale de comté [des Sources]. Son développement est directement relié aux activités de loisirs et de villégiature* »<sup>3</sup>. On peut donc dire que la valeur foncière des bâtiments résidentiels est liée à la présence du lac Trois-Lacs.

Dans cette optique, il apparaît nécessaire pour la MRC des Sources de restaurer et de préserver le lac Trois-Lacs. Le projet présenté par la RIRPTL répond donc aux intérêts de la MRC. « *Le développement des différents secteurs de villégiature est étroitement lié aux éléments naturels et esthétiques autour desquels ils sont*

<sup>1</sup> Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Sources, règlement numéro 80-98 entré en vigueur le 14 avril 1999, point 3.1, p. 13.

<sup>2</sup> Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Sources, règlement numéro 80-98 entré en vigueur le 14 avril 1999, point 3.1, p. 13.

<sup>3</sup> Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Sources, règlement numéro 80-98 entré en vigueur le 14 avril 1999, point 9.1, p. 93.

*structurés. La protection du milieu environnant représente un élément majeur pour ce type de développement »<sup>4</sup>.*

Selon nous, le projet permettra de perpétuer le développement socio-économique du secteur, notamment au niveau résidentiel. Un lac en santé est un attrait beaucoup plus intéressant pour les personnes désireuses de s'établir à proximité d'un plan d'eau. La restauration du lac pourrait donc jouer en faveur des valeurs foncières des propriétés. D'autre part, les missions et les activités de certaines infrastructures régionales, dont le Camp musical d'Asbestos, les campings l'Oiseau bleu et la Villa du campeur, le centre Oxy-aventure et le Club de chasse et pêche Larochelle, sont en lien direct avec le lac. La MRC des Sources estime que le projet pourrait contribuer à perpétuer également le développement de ces entreprises d'importance dans la vie de la région, de même qu'à conserver la viabilité économique de ces acquis.

En ralentissant l'eutrophisation du lac et en augmentant son espérance de vie, on agira dans la perspective de permettre au milieu de jouir plus longtemps de ce qui est au cœur du secteur Trois-Lacs.

### **Préoccupation de la MRC des Sources**

Dans le cadre de la présente audience publique, la MRC des Sources souhaite la concrétisation du projet. Une orientation contraire aurait, à son avis, des impacts néfastes à moyen et à long terme sur la région.

### **Influence du projet sur l'environnement et la qualité de vie**

#### *Qualité de vie*

Comme il a été mentionné précédemment, la qualité de vie dans le secteur Trois-Lacs est directement reliée à la santé du plan d'eau. Ainsi, la MRC des Sources considère que le projet visé permettrait de consolider et de développer un site récréotouristique et de villégiature moteur. Cela serait réalisé notamment par :

- le retour des activités nautiques et de plaisance sur le lac, leur pratique étant rendue plus aisée ;
- une préservation de la beauté du paysage, qui conserverait l'aspect apprécié par tous ;
- la diminution des nuisances olfactives dues à la putréfaction des matières organiques dans le lac ;
- l'amélioration de la qualité de l'eau puisée en aval du lac, lieu qui constitue l'approvisionnement en eau potable de la Ville d'Asbestos, principale agglomération urbaine de la MRC des Sources.

D'autre part, il apparaît important pour la MRC des Sources de préserver l'attrait sur lequel le secteur Trois-Lacs s'est développé, dans le contexte de décroissance

<sup>4</sup> Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Sources, règlement numéro 80-98 entré en vigueur le 14 avril 1999, point 9.1, p. 93.

démographique actuel. La santé du lac pourrait se montrer garante du dynamisme de cette portion de territoire. D'ailleurs, un des objectifs du Schéma d'aménagement est de « Protéger l'élément attractif autour duquel est développé le secteur villégiature »<sup>5</sup>. En ce sens, la Municipalité régionale de comté des Sources « [...] désire s'assurer que les lacs ou cours d'eau ou sites quelconques sur lesquels s'appuie le développement de villégiature soient protégés afin de préserver la viabilité et la qualité du milieu de villégiature »<sup>6</sup>.

Le Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Sources considère également le lac Trois-Lacs comme l'un des principaux sites récréotouristiques moteurs de la MRC qui met en valeur une particularité régionale. Ce document de planification prévoit donc une politique touchant notamment la protection de cet attrait récréotouristique structurant<sup>7</sup>.

### *Environnement*

Au niveau environnemental, la MRC des Sources retient que le projet prévoit, pour chacune des phases, en collaboration avec les ministères et organismes provinciaux et fédéraux concernés, des mesures d'atténuation, de compensation ainsi qu'un programme de surveillance et de suivi tout au long des travaux, lequel se poursuivra lorsque ces derniers auront pris fin.

### **Acceptabilité du projet dans le milieu**

Dans le présent mémoire, la MRC des Sources désire également faire part que le projet de restauration du lac Trois-Lacs est non seulement accepté dans le milieu, mais qu'il a été initié et est aujourd'hui porté par ce dernier.

On peut remarquer une cohésion sociale autour de ce même projet, notamment dans quatre municipalités bordant le lac, soit la Ville d'Asbestos, la municipalité de la Paroisse de Saint-Rémi-de-Tingwick, la Municipalité de Tingwick et la Municipalité de Wotton. Celles-ci, où le sentiment d'appartenance à ce milieu naturel est très fort, sont situées dans deux régions administratives, l'Estrie et le Centre-du-Québec. La MRC des Sources perçoit donc que la population appuie clairement le projet.

### **Option proposée**

La MRC des Sources considère la restauration du lac Trois-Lacs comme étant un projet dynamique et novateur, porté par un promoteur qui a à cœur les intérêts du milieu. En effet, la RIRPTL est formée des quatre municipalités bordant le lac, là où l'appartenance à ce plan d'eau est la plus notable et où l'influence que ce dernier peut avoir sur le développement est le plus essentiel. La RIRPTL représente d'ailleurs les 1 300 membres de l'Association des résidents des Trois-Lacs.

<sup>5</sup> Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Sources, règlement numéro 80-98 entré en vigueur le 14 avril 1999, point 9.2, p. 93.

<sup>6</sup> Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Sources, règlement numéro 80-98 entré en vigueur le 14 avril 1999, point 9.2, p. 94.

<sup>7</sup> Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Sources, règlement numéro 80-98 entré en vigueur le 14 avril 1999, point 8.4, p. 89.

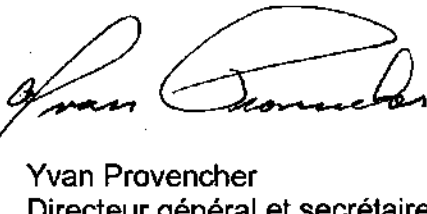
## **Position**

En tant que membre de la RIRPTL, la MRC des Sources souhaite que le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement soit favorable à l'autorisation du projet sous sa forme actuelle.

## **Conclusion**

L'enjeu de la qualité de l'eau est une priorité dans la MRC, les actions entreprises depuis près de 10 ans, et encore aujourd'hui, vont dans ce sens. La MRC prend, en 2009, des actions concrètes pour améliorer la qualité de l'eau, le Plan d'action pour l'amélioration de la qualité de l'eau sur le territoire de la MRC des Sources actuellement en cours en étant un exemple. La MRC considère que ces actions auront un effet réel sur la qualité de vie des citoyens, allant de pair avec le projet de restauration du lac Trois-Lacs.

La MRC des Sources souhaite donc voir le projet de restauration du lac Trois-Lacs se réaliser pour et dans le plus grand intérêt social, environnemental et économique de la région.



Yvan Provencher  
Directeur général et secrétaire-trésorier  
MRC des Sources